



## Comment développer les sports de nature avec les territoires prioritaires (rural et QPV) ?

C'est une évidence partagée par tous les acteurs de ce domaine sportif. Les sports de nature ont un rôle qui dépasse la simple pratique d'une activité physique et sportive. Des enjeux économiques et touristiques aux enjeux socio-éducatifs en passant par les enjeux environnementaux et de valorisation des territoires, les sports de nature peuvent répondre, de manière complète, aux enjeux actuels de notre société. Il serait réducteur de ne s'intéresser qu'aux territoires propices à ces activités mais de les développer aux territoires prioritaires (QPV et ZRR) encore plus durement touchés par les maux sociétaux. Mais comment développer de telles activités dans ces territoires "éloignés", c'est justement la problématique auquel a essayé de répondre ce groupe de travail.

### ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS EXISTANTES

Les actions et les projets en faveur de ces territoires prioritaires existent : des randonnées de village mêlant licenciés des associations sportives et population locale, le projet "Mets des ailes dans tes baskets" poussant les jeunes de banlieues à marcher régulièrement au cours de l'année, l'accompagnement de jeunes à la pratique de l'escalade régulière pour aboutir à l'ascension d'un sommet de haute-montagne mais aussi le projet "Golden Blocks" porté par Ladji DOUCOURÉ et servant à animer les quartiers par la pratique de l'athlétisme. Les initiatives sont nombreuses. Il est impératif de les poursuivre. Plusieurs porteurs de projets nous ont transmis leurs ressentis pour améliorer le développement de ces initiatives dans les zones prioritaires.



*L'Europe s'invente chez nous*





## Comment développer les sports de nature avec les territoires prioritaires (rural et QPV) ?

### 1. LES FREINS EXISTANTS

Avant de mettre en exergue les potentiels pistes d'actions pour développer ces activités dans les zones prioritaires, il est intéressant de comprendre les freins qui contraignent ce développement. À de multiples reprises, les intervenants ont souligné les difficultés financières inhérentes aux sports de nature : "les licences coûtent chères même avec les aides des collectivités territoriales". Les caractéristiques inhérentes aux pratiques des sports de nature engendrent des coûts souvent importants. À cela s'ajoute, un manque régulier de bénévoles pour encadrer ces activités et notamment en ZRR où le manque se fait encore plus ressentir. Il est nécessaire d'avoir un encadrement compétent pour assurer la pratique des sports de nature. De plus, les ESI sont utilisés pour de nombreuses disciplines, il est donc primordial de réaliser des aménagements réfléchis et coordonnés pour éviter les conflits d'usages, réguliers sur de nombreux sites. Les contraintes environnementales, essentielles pour protéger les milieux naturels les plus fragiles, peuvent également être perçues comme un frein pour développer certaines activités. Enfin, soulignés à plusieurs reprises, la lourdeur administrative et réglementaire freine les porteurs de projets.

### 2. LES BESOINS

Pour limiter ces freins, les intervenants ont transmis leurs besoins prioritaires pour optimiser le développement des sports de nature dans ces territoires prioritaires. Sans surprise, des moyens humains et financiers supplémentaires ont été évoqués avec la création notamment d'un modèle économique à l'image de celui du sport - santé.



*L'Europe s'invente chez nous*





## Comment développer les sports de nature avec les territoires prioritaires (rural et QPV) ?

Les porteurs de projets ont également besoin d'un d'informations mieux orientées et simplifiées pour les questions de financements, de règlementations. La centralisation des informations est une piste privilégiée. Les intervenants ont également souligné l'importance de créer un lien entre le mouvement sportif et les collectivités territoriales, gage de pérennité du projet dans le temps. Le portage collectif est la clé de la réussite d'un projet. Enfin, il est également nécessaire d'identifier les "bons" acteurs afin de faciliter le développement d'un projet.

### 3. LES PISTES D' ACTIONS

Face à ces besoins et ces freins, plusieurs pistes d'actions sont envisageables. Cibler la jeunesse, c'est un investissement pour l'avenir. Les sports de nature permettent de lutter contre l'obésité, ils prônent des valeurs d'exemplarité et éducatives. Il serait donc intéressant de développer les activités extra-scolaires en collaborant avec les écoles des zones prioritaires. Cibler également les aînés dans une logique de sport - santé et pour les fidéliser et "s'appuyer" dessus pour faire face au manque cruel de bénévoles. Ces derniers pourront, par la suite, encadrer les futures activités. La collaboration avec les acteurs de la santé et du sport -santé serait donc une piste logique pour avancer sur cette thématique. La communication sur l'existant et sur les lieux de pratiques doit également être optimisée. Il faut informer les publics "éloignés" de l'ensemble des possibilités qui s'offrent à eux. Pour résoudre la lourdeur administrative et réglementaire, la création d'un guichet unique est envisagée. l'existence d'une personne relais permettrait d'informer et d'orienter les porteurs de projets : vers qui s'adresser, à quelle(s) subventions est éligible le projet, quelle(s) règlementation(s). La centralisation des informations facilitera le développement des projets. Enfin, il est primordial de sensibiliser les décideurs politiques sur les enjeux de ces activités. Sans appui politique, il est difficile d'élaborer et de concevoir des actions concrètes.





## MEMBRES PRÉSENTS

- **ANIMATEURS**

FISCHER Philippe  
GAPAILLARD Elise

- **RAPPORTEUR**

DETTWILLER Noé

- **INTERVENANTS**

LE FORESTIER Gilles  
LECLER Gilles  
LEMASSON Jacques  
DUCHEMIN Nicolas  
MERCIER Jean  
SIMON Michel  
STANGRET Rémi  
VIZADE Daniel



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST



*L'Europe s'invente chez nous*

